

# Fiche signalétique

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Format : Na  
Version 1.03



### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### Identificateur de produit

**Nom du produit** Hydrogen Peroxide 59% Standard  
**No. CAS** 7722-84-1

#### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée :** Blanchiment et traitement industriel, réduction de la pollution et réactions générales d'oxydation

**Restrictions conseillées pour l'utilisation** Utiliser comme recommandé par le label.

#### Fabricant

PeroxyChem LLC  
2005 Market Street  
Suite 3200  
Philadelphia, PA 19103  
Tél. : +1 267/ 422-2400 (Renseignements généraux)  
Courriel : sdsinfo@peroxychem.com

#### Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :  
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)  
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)  
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)  
1 281 / 474-8750 (Bayport, usine du Texas)

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le Système d'information sur les matières dangereuses 2015 (SIMDUT).

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides comburants	Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H332 - Nocif par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

**Conseils de prudence - Prévention**

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P260 - Éviter de respirer la brume, les vapeurs ou le brouillard.  
P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
P220 - Tenir/entreposer à l'écart de tout vêtement, matériaux inflammables et combustibles  
P221 - Veiller à éviter tout mélange avec des matières combustibles ou inflammables

**Conseils de prudence - Réponse**

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir  
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P370 + P378 - En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction

**HNOC (danger non classé autrement)**

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

**Autres informations****Information supplémentaire**

Tenir le contenant dans un endroit frais, à l'abri des rayons du soleil. Entreposer uniquement dans des contenants ventilés. Éviter d'entreposer sur des palettes de bois. Ne pas remettre la matière non utilisée dans son contenant d'origine. Éviter toute contamination – La contamination peut entraîner une décomposition et la génération d'oxygène pouvant faire augmenter la pression et causer le bris du contenant. Les barils vides doivent être rincés trois fois avec de l'eau avant d'être mis aux rebuts.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Formule HO - OH

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Peroxyde d'Hydrogène	7722-84-1	59
eau	7732-18-5	41

**4. PREMIERS SOINS**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Demander immédiatement des soins/conseils médicaux.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, donner 2 verres d'eau. Obtenir immédiatement une assistance médicale. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</b>	Le peroxyde d'hydrogène est un irritant du système respiratoire et, lorsqu'inhalé, peut causer une inflammation et un œdème pulmonaires. Les effets peuvent ne pas être immédiats. Les symptômes de surexposition sont la toux, les étourdissements et le mal de gorge. En cas d'ingestion accidentelle, la brûlure de la muqueuse peut causer une nécrose (de la bouche, l'œsophage et l'estomac). Si une grande quantité a été ingérée, le dégagement rapide d'oxygène peut entraîner une enflure et une hémorragie de l'estomac pouvant causer une blessure grave, voire mortelle aux organes. En cas de contact cutané, le produit peut causer des brûlures, un érythème, des phlyctènes et même une nécrose des tissus.
<b>Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire</b>	Le peroxyde d'hydrogène à ces concentrations est un puissant oxydant. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une lésion de la cornée, plus particulièrement si les yeux ne sont pas rincés immédiatement. Une évaluation ophtalmologique méticuleuse par un professionnel est recommandée et le recours à un traitement local par corticostéroïdes devrait être envisagée. En raison de la probabilité des effets corrosifs sur le tube digestif

après l'ingestion et l'improbabilité des effets généraux sur la santé, toute tentative pour vider l'estomac en provoquant le vomissement ou en effectuant un lavage gastrique devrait être évitée. Cependant, il existe une faible possibilité qu'une sonde naso-gastrique ou un tube oro-gastrique soit requise pour réduire la distension sévère en raison de la formation de gaz.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Eau. N'utiliser aucune autre substance.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Dans des récipients fermés et non ventilés, il y a risque de rupture en raison de l'augmentation de la pression provenant de la décomposition chimique.
<b>Propriétés d'inflammabilité</b>	Favorise l'inflammation des matières combustibles
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Lors de la décomposition, le produit libère de l'oxygène qui peut intensifier un incendie.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Non sensible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non sensible.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Éliminer toutes les sources d'ignition et retirer les matières combustibles.
<b>Divers</b>	Les matières combustibles exposées au peroxyde d'hydrogène doivent être immédiatement submergées dans l'eau ou rincées avec de grandes quantités d'eau afin d'éliminer entièrement le peroxyde d'hydrogène. Les résidus de peroxyde d'hydrogène séchés (le peroxyde d'hydrogène peut se concentrer durant l'évaporation) sur les matières organiques comme le papier, les tissus, le coton, le cuir, le bois et autres combustibles rendent cette matière inflammable et peuvent entraîner un incendie. .
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter la pénétration du produit dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et(ou) les eaux souterraines Voir la section 12, Information écologique, pour des renseignements détaillés.
<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides. Bloquer la fuite et maîtriser le déversement, si cela peut être effectué de manière sécuritaire. Petit déversement: Diluer avec une grande quantité d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Nettoyer la zone avec de grandes quantités d'eau. Le peroxyde d'hydrogène peut être décomposé en ajoutant du métabisulfite de sodium ou du sulfite neutre de sodium après une dilution à environ 5 %.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. Porter un équipement de protection personnelle. Ne jamais remettre du peroxyde d'hydrogène non utilisé dans le récipient original. La contamination peut provoquer la décomposition et la génération d'oxygène sous forme de gaz, ce qui peut
--------------------	--

provoquer une augmentation de la pression et possiblement causer la rupture du récipient. Les barils vides doivent être rincés trois fois avec de l'eau avant d'être mis aux rebus. Les outils utilisés pour manipuler le peroxyde d'hydrogène doivent être faits seulement de verre, d'acier inoxydable, d'aluminium ou de plastique. Les conduits et le matériel doivent être passivés avant la première utilisation. Le peroxyde d'hydrogène doit être stocké exclusivement dans des récipients ventilés et transféré uniquement suivant une méthode agréée.

**Entreposage**

Conserver les récipients dans des endroits frais, éviter de les exposer directement aux rayons du soleil et les tenir loin des combustibles. Une aération par aspiration mécanique générale ou locale doit être installée pour empêcher la libération de vapeur ou de brume dans l'environnement de travail. Les contenants doivent être aérés. Garder/entrepoiser dans le contenant d'origine seulement. Les salles d'entreposage ou les entrepôts doivent être construits avec des matériaux non combustibles et avec des planchers imperméables. Dans le cas d'un déversement, celui-ci doit être écoulé dans une zone sécuritaire. Les récipients doivent être inspectés visuellement sur une base régulière afin de détecter toute anomalie (barils gonflés, augmentation de température, etc.).

**Produits incompatibles**

Matières combustibles. Alliages de cuivre, fer galvanisé. Agents réducteurs forts. Métaux lourds. Fer. Alliage de cuivre. Tout contact avec des métaux, ions métalliques, alkalis, agents réducteurs et produits organiques (tels que des alcools ou terpènes) peut entraîner une décomposition thermique auto-accélérée.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Paramètres de contrôle

**Directives relatives à l'exposition** Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 75 ppm TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 1 ppm
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 ppm	TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m <sup>3</sup>

Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ordre technique** S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Utiliser des lunettes de protection monobloc anti-éclaboussures contre les produits chimiques et un écran de protection facial complet fait de polycarbonate, acétate, mélange de polycarbonate/acétate, PETG ou thermoplastique.

**Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection corporelle imperméables, comme un ensemble de protection anti-éclaboussures homologué fait de caoutchouc S.B.R., de PVC (couche extérieure en PVC avec un substrat de polyester), de Gore-Tex (Polyester trilaminé avec Gore-Tex) ou un ensemble de protection spécial anti-éclaboussures pour les marchandises dangereuses (HAZMAT) (niveau A, B ou C). Pour la protection des pieds, porter des bottes homologuées faites de caoutchouc N.B.R., de PVC, de polyuréthane ou de néoprène. Les bottillons de protection faits de latex ou de PVC, ainsi que les bottes de pompier et les bottes de protection spécialisées pour les matières dangereuses (HAZMAT) sont aussi permises. NE PAS PORTER de bottes ou de bottillons de protection faits de nylon ou d'un mélange de nylon. NE PAS UTILISER de coton, de laine ou de cuir, car ces matières réagissent rapidement en présence d'une concentration élevée de peroxyde d'hydrogène. Immerger complètement dans l'eau les vêtements ou autre matériel contaminés au peroxyde d'hydrogène avant de les faire sécher. Les résidus de peroxyde

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Version 1.03

d'hydrogène séchant sur les matières comme le papier, les tissus, le coton, le cuir, le bois ou tout autre combustible peuvent mettre le feu au matériel et provoquer un incendie.

### Protection des mains

Pour la protection des mains, porter des gants homologués faits de nitrile, de PVC ou de néoprène. NE PAS UTILISER de coton, de laine ou de cuir, car ces matières réagissent RAPIDEMENT en présence d'une concentration élevée de peroxyde d'hydrogène. Rincer complètement l'extérieur des gants avec de l'eau avant de les enlever. Inspecter régulièrement pour déceler toute fuite.

### Protection respiratoire

Si les taux de concentration dépassent les 10 ppm, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) homologué NIOSH/DHHS ou tout autre appareil de protection respiratoire homologué (par exemple, un appareil de protection respiratoire à adduction d'air (ALR)). N'UTILISER AUCUN appareil respiratoire à adduction d'air filtré (APR) ou masque filtrant (masque antipoussières), spécialement ceux qui contiennent des matières sorbantes comme du charbon actif.

### Mesures d'hygiène

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau.

### Informations générales

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Masse volumique apparente

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair, incolore
État physique	Liquide
Couleur	Incolore
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	<= 3.0
Point de fusion/point de congélation	-55 °C
Point/intervalle d'ébullition	118 °C
Point d'éclair	Non inflammable
Taux d'évaporation	> 1 (n-acétate de butyle=1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	15 mm Hg @ 30 °C
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	1.24 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité	1.24
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	log K <sub>ow</sub> = -1.57 @ 20 °C
Température d'auto-inflammation	Incombustible Non combustible
Température de décomposition	100 °C (adiabatique)
Viscosité, cinématique	1.09 cP @ 25 °C
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Oxydant fort
<u>Autres informations</u>	

Masse moléculaire

34

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales. Se décompose si chauffé. Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses** Le contact avec des matières organiques peut provoquer un incendie ou une explosion. Tout contact avec des métaux, ions métalliques, alkalis, agents réducteurs et produits organiques (tels que des alcools ou terpènes) peut entraîner une décomposition thermique auto-accélérée.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** Chaleur excessive; Contamination; Exposition aux rayons ultraviolets; Variations du pH.

**Matières incompatibles** Matières combustibles. Alliages de cuivre, fer galvanisé. Agents réducteurs forts. Métaux lourds. Fer. Alliage de cuivre. Tout contact avec des métaux, ions métalliques, alkalis, agents réducteurs et produits organiques (tels que des alcools ou terpènes) peut entraîner une décomposition thermique auto-accélérée.

**Produits de décomposition dangereux** Oxygène qui soutient une combustion. Risque de produire une surpression dans un récipient.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Renseignements sur le produit

**DL50 orale** Solution à 50%: DL50 > 225 mg/kg p.c. (rat)  
35 % solution : CL50 1193 mg/kg p.c. (rat)  
70 % solution : CL50 1026 mg/kg p.c. (rat)

**DL50 épidermique** Solution à 35%: DL50 > 2000 mg/kg p.c. (lapin)  
70 % solution : DL50 9200 mg/kg p.c. (lapin)

**CL50 par inhalation** Solution à 50%: CL50 > 170 mg/m<sup>3</sup> (rat) (4 h)  
des vapeurs de peroxyde d'hydrogène: LC0 1 mg / m<sup>3</sup> (souris) (5-15 minutes) > 2160  
Vapeurs de peroxyde d'hydrogène : CL50 > 2160 mg/m<sup>3</sup> (souris)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Corrosif. Risque de lésions oculaires graves.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures.

**Sensibilisation** N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Peroxyde d'Hydrogène (7722-84-1)	= 1518 mg/kg ( Rat )	= 9200 mg/kg ( Rabbit )	= 2000 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h	
eau (7732-18-5)	> 90 mL/kg ( Rat )			

Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Les vapeurs, les brumes ou les aérosols de peroxyde d'hydrogène peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures, une inflammation nasale, un enrouement, un essoufflement et une sensation de brûlure ou d'obstruction thoracique. Une exposition prolongée à une vapeur concentrée ou à une solution diluée peut causer une irritation et une décoloration temporaire de la peau et des cheveux. Une exposition à la vapeur, la brume ou l'aérosol peut causer une douleur lancinante aux yeux et un larmoiement.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Version 1.03

### Cancérogénicité

Ce produit contient du peroxyde d'hydrogène. Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a conclu que les preuves sont insuffisantes pour déterminer la carcinogénicité du peroxyde d'hydrogène chez les humains ; toutefois, il existe des preuves limitées chez les animaux de laboratoire (Groupe 3 - non classifiable en ce qui concerne sa carcinogénicité chez l'homme). L'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a conclu que le peroxyde d'hydrogène est un « carcinogène animal confirmé, aux effets inconnus chez l'homme » (A3).

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1	A3	3		

### Mutagénicité

Ce produit n'est pas reconnu comme mutagène par les organismes de recherche  
Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

### Toxicité pour la reproduction

Ce produit n'est pas reconnu comme reprotoxique par les organismes de recherche. Pas de toxicité pour la reproduction.

### STOT - exposition unique STOT - exposition répétée

Peut irriter les voies respiratoires.  
Non classé.

### Effets sur les organes cibles

Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

### Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible.



**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Effets écotoxicologiques**

Le peroxyde d'hydrogène est produit naturellement par le soleil (entre 0,1 et 4 ppb dans l'air et de 0,001 à 0,1 mg / L dans l'eau). Ne devrait pas avoir d'effets environnementaux importants.

<b>Peroxyde d'Hydrogène (7722-84-1)</b>				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	espèce	VALEUR	UNITÉS
Peroxyde d'hydrogène	96 h LC50	Poissons Pimephales promelas	16.4	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	72 h LC50	Poissons Leuciscus idus	35	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	48 h EC50	Daphnia pulex	2.4	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	24 h EC50	Daphnia magna	7.7	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	72 h EC50	Algues Skeletonema costatum	1.38	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	21 d NOEC	Daphnia magna	0.63	mg/l
Peroxyde d'hydrogène	72 h LC50	Poissons Leuciscus idus	35	mg/l

**Persistance et dégradabilité**

Le peroxyde d'hydrogène dans l'environnement aquatique est sujet à divers processus de réduction ou d'oxydation et se décompose en eau et en oxygène. La demi-vie du peroxyde d'hydrogène dans l'eau fraîche varie de 8 heures à 20 jours, dans l'air de 10 à 20 heures, et dans le sol de quelques minutes à quelques heures, selon l'activité microbienne et la contamination en métaux.

**Bioaccumulation**

Le produit peut présenter un certain potentiel à s'accumuler dans les organismes vivants, mais il se dégradera vraisemblablement dans la plupart des environnements avant qu'une accumulation se produise.

**Mobilité**

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau, mais se dégradera probablement au fil du temps.

**Autres effets néfastes**

Se décompose en oxygène et en eau. Aucun effet indésirable.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Peut être évacué comme eaux usées lorsque conforme à la réglementation locale.

**États-Unis - numéro de déchet EPA** D001; D002.

**Emballages contaminés**

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Barils - Les vider le mieux possible. Rincer trois fois les barils avec de l'eau avant l'élimination. Éviter la contamination; les impuretés accélèrent la décomposition. Ne jamais remettre le produit dans son contenant d'origine.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT**

**N° ID/ONU** 2014  
**Nom officiel d'expédition** PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTION AQUEUSE  
**Classe de danger** 5.1  
**Classe subsidiaire** 8

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Version 1.03

Groupe d'emballage II

### TMD

N° ID/ONU UN 2014  
Nom officiel d'expédition PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTION AQUEUSE  
Classe de danger 5.1  
Classe subsidiaire 8  
Groupe d'emballage II

### ICAO/IATA

Le peroxyde d'hydrogène à une concentration élevée (> 40 %) est interdit dans les avions de passagers et les avions de fret.

### IMDG/IMO

N° ID/ONU UN 2014  
Nom officiel d'expédition PEROXYDE D'HYDROGÈNE, SOLUTION AQUEUSE  
Classe de danger 5.1  
Classe de danger subsidiaire 8  
Groupe d'emballage II

### AUTRES INFORMATIONS

Protéger contre tout dommage physique. Conserver les barils dans une position verticale. Les barils ne doivent pas être empilés durant le transport. Ne pas entreposer les barils sur des palettes de bois.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit comporte les risques suivants qui doivent être signalés en vertu de la règle Planification d'urgence et droit de savoir de la communauté (EPCRA Tier II):

- Comburant
- Toxicité aiguë
- Lésions oculaires graves / irritation oculaire
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

#### Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### CERCLA/EPCRA

Cette matière telle que fourni contient une ou plusieurs substances réglementées en vertu de substance dangereuse par la loi de la responsabilité environnementale et la réponse compensatoire globale des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) ou en modifiant la loi et la réautorisation des fonds spéciaux pour l'environnement des États-Unis (LEP) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	SARA section 302 Quantité servant à la planification des seuils des substances extrêmement dangereuses (40 CFR 355)
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1		1000 lb	1000 lb

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Version 1.03

Le peroxyde d'hydrogène RQ est destiné à des concentrations de > 52 % uniquement

### États-Unis - Réglementations des États

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Peroxyde d'Hydrogène	X	X	X		X

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

### Canada

#### Urgences Environnementales

Nom chimique	Canada - Urgences environnementales - Substances de la partie 1 - Substances susceptibles d'exploser - Quantités minimales de seuil	Canada - Urgences environnementales - Substances de la partie 1 - Substances susceptibles d'exploser - Concentrations minimales de mélange	Canada - Urgences environnementales - Substances de la partie 2 - Substances dangereuses en inhalation - Quantités minimales de seuil	Canada - Urgences environnementales - Substances de la partie 2 - Substances dangereuses en inhalation - Concentrations minimales de mélange
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1			3.40 tonnes Minimum quantity ([2-011])	52

#### Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

### Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Peroxyde d'Hydrogène 7722-84-1	X	X	231-765-0	X	X	X	X	X	X
eau 7732-18-5	X	X	231-791-2		X	X	X	X	X

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire actif de la TSCA.

### Mexique

Mexique - Classe

Risque sérieux, classe 3

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Stabilité 3	Dangers physico-chimiques OX
HMIS	Risques pour la santé			

## Hydrogen Peroxide 59% Standard

FDS n° : 7722-84-1-59-10  
Date de révision : 2020-04-23  
Version 1.03

	3	Inflammabilité 0	Danger physique 3	Protection individuelle h
--	---	------------------	-------------------	------------------------------

**Légende des codes NFPA et HMIS** Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0  
Dangers physico-chimiques: OX = oxydant  
Protection = H (Lunettes de sécurité, gants, tablier; l'utilisation d'un masque respiratoire à adduction d'air ou d'un appareil de protection respiratoire autonome est requise au lieu d'un masque respiratoire à cartouche pour vapeurs)

**Code de prévention des incendies uniforme** Comburant : Classe 3--liquide

**Date de révision :** 2020-04-23  
**Note de révision** sections de la FS mises à jour: 1.

### Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. **AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES.** Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem  
© 2020 PeroxyChem. Tous droits réservés.  
**Fin de la fiche signalétique**